

## Malgré l'enregistrement d'une consommation électrique record de 19 543 MW

### Satisfaction de la demande nationale et poursuite des exportations vers la Tunisie

Plusieurs pics de consommation électrique (Puissance Maximale Appelée) ont été enregistrés durant l'été 2024 par Sonelgaz –Transport électricité et Opérateur Système (S-TOS), à la suite aux températures très élevées enregistrées ce qui a amené les consommateurs à recourir de manière massive aux moyens de climatisation. Malgré cette situation, la demande nationale a été assurée et l'exportation de l'électricité vers la Tunisie s'est poursuivie.



Selon STOS, le premier record de l'ordre de 18 732 MW a été enregistré le 14 juillet 2024 à 14h45 mn, le deuxième de l'ordre de 18 756 MW, enregistré le 15 juillet à 15h15 mn et le 3<sup>e</sup> de l'ordre de 19 019 MW a été marqué le 17 juillet à 14h26 mn. Un quatrième record de l'ordre de 19 135 MW a également été enregistré le 18 juillet 2024 à 14h45 avant d'être surpassé le 21 juillet à 14h48mn pour atteindre 19 500 MW. La demande maximale en électricité, durant cet été a été estimée à 19 543 MW, a été enregistrée le 31 juillet 2024 à 14h59mn.

Pour faire face à la demande croissante en électricité durant la saison estivale 2024, Sonelgaz a pris des mesures proactives pour assurer l'approvisionnement en électricité de toutes les wilayas, et ce à travers le renforcement des capacités de production et la réhabilitation des réseaux de transport ainsi que de distribution de l'électricité.

De ce fait, et afin de faire face à la hausse de la demande énergétique, le plan passage été 2024, a permis d'avoir une puissance prévisionnelle de 22 499 MW grâce à la réalisation du programme de

maintenance à 100% et la mise en service d'une puissance additionnelle de 837 MW.

Concernant le plan d'action pour le renforcement du réseau de transport de l'électricité, qui a touché principalement 16 wilayas prioritaires, il consiste en la réalisation de 28 postes haute et très haute tension, avec leurs lignes de raccordement, l'installation de 03 Cabines mobiles, de 05 transformateurs 220/60kV et de 03 Batteries de Condensateurs 30kV ainsi que la réalisation de 45 lignes haute et très haute tension pour un total de 648 km.

En outre, le plan d'action concernant la Distribution, a consisté en la réalisation de 687 postes et de 2 054 km de réseau.

Pour ce qui est du Réseau du Grand Sud, il a également permis de restructurer et de renforcer l'approvisionnement en énergie électrique de nombreuses régions comme celles dépendant des wilayas d'Ain Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet, Illizi, Tindouf, Beni Abbes et Timimoun.

Cette consommation en énergie électrique qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années, notamment durant la saison estivale, justifiée par le développement socioéconomique et l'intensification de l'urbanisation sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. S'ajoutent à cela, les conséquences du réchauffement climatique, avec l'enregistrement en Algérie, comme ailleurs dans le monde, de longues périodes de canicule, accompagnées d'une augmentation du taux de l'humidité, ce qui entraîne une utilisation continue des systèmes de climatisation.